

COMpte-REndU SOMMAIRE DE
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-BARNABE
DU VENDREDI 21 AVRIL 2023 à 20 heures 30

Etaient présents : M.LE FRANC, Mme BOUTIER, M. JOUAN, M.BOISDRON, Mme BUZULIER, M. HAMON, M. DONNIO , Mme LE GALLO, M. JEGLOT, Mme GAUTHIER, Mme RIBEIRO.

Absents excusés :

Mme PHILIPPE donnant pouvoir à Mme Jocelyne BOUTIER

M. MAHEO donnant pouvoir à M. Michel JOUAN

M.BRIAND donnant pouvoir à Mme Véronique LE GALLO

Absente :

Mme GOOSSAERT Catherine

Secrétaire de séance : Mme Véronique LE GALLO

Le procès-verbal de la réunion du 24 mars 2023 est approuvé.

Ouverture de la séance à 20 heures 40.

1 -BOUYGUES TELECOM : DEMANDE D'IMPLANTATION D'UNE ANTENNE-RELAIS SUR LA COMMUNE

Le conseil municipal prend acte de la demande de Bouygues Télécom du projet d'implantation d'une antenne relais sur la commune de Saint Barnabé mais demande qu'une présentation du projet soit d'abord faite à la population par la Société Bouygues Télécom. Celle-ci va d'abord réaliser une étude d'impact sur la zone définie, soit la parcelle référencée AD 125.

2 -TRAVAUX RUE PIERRE MENDES FRANCE

Le conseil municipal retient les propositions de la commission d'appel d'offres qui a eu lieu le jeudi 21 avril à 14h30 en présence du Cabinet TECAM, Maître d'œuvre et autorise le maire à signer les actes d'engagement avec les entreprises concernées pour chaque lot.

Le conseil municipal demande l'autorisation à aménager le domaine public départemental et autorise le Maire à signer une convention d'occupation du domaine public ainsi qu'une convention de travaux sur mandat.

3-PROGRAMME VOIRIE 2023

Le conseil municipal approuve le programme voirie 2023 pour les voies suivantes pour un total de 135 011,50 € HT :

✓Blanlin-Kermenan : 41 895,00 € HT

✓Le Paradis : 31 196,00 € HT

✓Le Bocage : 61 920,50 € HT

Concernant les travaux au lotissement du bocage, une réunion d'information aux riverains est prévue le mardi 23 mai à 18h30 à la salle des Lilas en présence de l'entreprise COLAS.

4-REHABILITATION DE LA SALLE OMNISPORTS : PROPOSITION DE CALENDRIER PREVISIONNEL POUR LE RECRUTEMENT D'UNE EQUIPE DE MAITRISE D'ŒUVRE

Le conseil approuve la proposition de calendrier prévisionnel établi par l'ADAC qui prévoit le choix de l'équipe de MOE en fin d'année 2023. La construction de l'extension sera proposée en deux étapes (deux phases) :

- une tranche ferme avec la construction de l'extension recevant l'ensemble des locaux à destination des joueurs et arbitres ainsi que les locaux de stockage,
- une tranche optionnelle avec la construction des locaux de convivialité, c'est-à-dire, le club-house et ses annexes ainsi que le gradin.

5-PROPOSITION D'UN STAGE PEDAGOGIQUE PENDANT LES VACANCES D'ETE POUR LES ENFANTS DE 6 A 12 ANS

Le conseil approuve la mise en place d'un stage pédagogique la semaine du 28/08 au 01/09 et valide la proposition de Madame Sophie MAUSOLE à hauteur de 3 000 €uros. La participation demandée aux familles sera de 30 € la semaine par enfant.

Les objectifs du stage sont les suivants :

- développer les compétences psychosociales chez l'enfant (confiance en soi, estime de soi, émotions)
- apporter des solutions adaptées aux jeunes pour les aider à mieux apprendre
- associer les parents à ce projet

6-INSTALLATION CLASSEE : GAEC DE BOCAUDRAIN

Le conseil donne un avis favorable au projet d'extension de l'élevage bovin, pour un nouvel effectif de 200 VL et mise à jour du plan d'épandage.

7-DROIT DE PREEMPTION

Le Conseil ne fait pas valoir son droit de préemption sur les parcelles cadastrées AC N°193 et AC N° 161.

Informations diverses :

-Affaires scolaires et extra-scolaires :

-Entretiens recrutement personnel ALSH été 2023 le samedi matin 22/04

-Ecole privée Jeanne d'Arc :

-cantine salle Sterenn : du fait de l'augmentation des effectifs le midi, recrutement d'une personne supplémentaire pour assurer la surveillance-service des repas à raison de 1 heure/jour.

Convention APEL en attente – validation conseil du 26/05.

-LOUDÉAC – SAINT BARNABÉ / PRÉFET 22 – SAS ENGIE GREEN VALLÉE DU LARHON :

L'arrêt de la Cour peut faire l'objet d'un pourvoi en cassation devant le Conseil d'Etat dans un délai de deux mois, soit jusqu'au 4 juin prochain. A voir la décision de la ville de Loudéac.

-Loudéac Communauté -Conseil Communautaire de Jeunes : 10/05 à la salle Sterenn à 13h30

-Eglise : devis de travaux

-Devis BODET Travaux campanaires-sécurité : 31 704,00 € HT

-Devis BODET Réparation horloge suite tempête : 4 065,00 € HT (prise en charge par les assurances moins franchise de 400 €)

-Pétition village de Blanlin : demande des riverains de nomination de rues. Cela va être pris en compte dans la démarche de la mise en conformité de la Base Adresse Locale en lien avec la Poste (devis validé en conseil municipal du 17/02/2023). Une dénomination est en cours et une rencontre sera fixée avec les riverains.

Clôture de la séance : 22 heures 48.

Vu pour être affiché à la porte de la Mairie le 28 avril 2023.

A Saint-Barnabé, le 27 avril 2023.

La Secrétaire de séance,
Mme Véronique LE GALLO

Le Maire,
Georges LE FRANC